

Par [Adeline Lorence](#) - Journaliste retraite, dépendance

Comment le Ségur de la santé peut dégrader les conditions de travail dans les Ehpad

Le constat est connu : les établissements accueillant des personnes âgées manquent de bras. Une situation d'autant plus inquiétante en ces périodes de fortes chaleurs. Deux fédérations du secteur appellent à des solutions urgentes et notamment au financement des hausses de salaires prévues par le Ségur de la santé.

Encore et toujours tirer le signal d'alarme. Deux fédérations, l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (FNAQPA), ont publié une lettre ouverte faisant part de leurs inquiétudes. "La situation est critique, il faut réagir, a alerté d'emblée Pascal Champvert, président de l'AD-PA, à l'occasion d'une conférence de presse organisée ce jeudi 16 juin. Alors que dans les pays européens voisins, le ratio de professionnels est de 8 pour 10 personnes âgées, en France, nous sommes en moyenne à 6 sur 10", chiffre-t-il. Une situation d'autant plus délicate que le personnel, comme les personnes âgées, sont épuisés par deux années de crise Covid.

Mais comment réussir à augmenter le ratio dans un secteur qui peine à recruter ? Pour renforcer l'attractivité, le Ségur de la santé a permis une hausse de salaire de 183 euros net par mois. Si Pascal Champvert reconnaît que cette augmentation est plus que bienvenue, il dénonce son mode de financement. "Le Ségur de la santé mais aussi la revalorisation de la rémunération des aides à domicile, [via l'avenant 43](#), ne sont pas totalement financés ce qui conduit les directeurs d'établissements à recruter moins de salariés", regrette-t-il.

[Des augmentations salariales conduisent à une baisse de recrutement](#)

Pour comprendre comment les établissements sont arrivés à cette situation, revenons sur le principe même du Ségur. Les pouvoirs publics se sont engagés à financer intégralement cette revalorisation, sauf que ce n'est pas totalement le cas. "On est dans une situation folle où les augmentations salariales conduisent à une baisse de recrutement, ce qui rend encore plus difficile les conditions de travail", dénonce Pascal Champvert. Le seul ajustement possible se fait donc par le blocage du nombre de professionnels mais aussi par la dégradation de la qualité de vie des personnes âgées.

“Les deux tiers de nos adhérents nous indiquent qu’ils souffrent d’un déficit de financement, précise Didier Sapy, directeur général de la FNAQPA. Ils ont alors comme solution soit de ne plus appliquer les mesures salariales avec un risque de perdre des salariés qui seront mieux payés ailleurs, soit de réduire le nombre de professionnels. La troisième solution est que les établissements prennent sur leurs fonds propres, mais cela ne peut fonctionner qu’un temps. Pour certaines structures, la trésorerie commence à fondre comme neige au soleil”, ajoute-t-il.

D’après les chiffres avancés par Pascal Champvert, en respectant les engagements du Ségur, un tiers des établissements adhérents à l’AD-PA perdrait en moyenne 30.000 euros avec des disparités entre les établissements. Pour certains, le “trou” est de 10.000 euros alors que, pour les plus grosses structures, il peut grimper à 250.000 euros. “Ces hausses de salaires conduisent à la suppression d’un poste et demi, comptabilise-t-il. Si les hausses sont un des éléments d’attractivité, l’élément majeur c’est la qualité de vie au travail.”

Le constat est similaire concernant l’aide à domicile. L’avenant 43 permet de revaloriser les aides à domicile du secteur associatif d’en moyenne 15%. Sauf que, là encore, le financement ne suit pas toujours. Une partie de l’avenant est financée par l’État et l’autre par les départements. Et dans certains départements, les montants se font encore attendre, ce qui peut là aussi mettre en danger financièrement les structures ou freiner les nouvelles embauches.

Des mesures pour faire face à l’inflation

Pour faire face à l’ensemble de ces situations, les deux organisations demandent que les mesures de revalorisation soient entièrement financées mais aussi que des décisions soient prises sans attendre le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui doit être débattu à l’automne. Ils demandent la création de deux nouveaux postes dans chaque Ehpad mais aussi dans chaque service à domicile. Il ne s’agit pas forcément de soignants mais de spécialistes de l’hygiène, d’accompagnants aux repas pour les résidents ou encore de psychologues et d’animateurs. “C’est ce type de professionnels que nous devons recruter en urgence pour faire face à la période estivale et soutenir les soignants”, insiste Didier Sapy.

Autre problème soulevé par l’AD-PA et la FNAQPA : l’inflation. Les Ehpad ne bénéficient pas du [bouclier tarifaire](#) gelant les prix de l’énergie. Résultat, la facture grimpe. Les responsables d’établissement demandent la mise en place d’un bouclier inflation pour compenser les augmentations de tarifs de l’ensemble des fournitures et tout particulièrement de l’énergie. Une fragilité financière renforcée par le blocage des hausses des ressources affectées aux Ehpad. Alors que l’inflation tourne aujourd’hui autour de 5 à 6%, la plupart des départements qui sont en train d’arrêter leurs hausses tarifaires tablent plutôt sur des augmentations autour de 0,5% voire 1%. Les coûts risquent donc d’augmenter beaucoup plus vite que les ressources... aggravant les difficultés financières de ces établissements.